

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2018**

Le 16 AVRIL 2018 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire

Sont présents : M. Marc LECLERCQ, M. Christophe DUCROCQ, M. Jean-René DECLÉ, M. Bruno DEPIERRE, François SARA, Mmes Michèle DEFERT, Marie-Bénédicte PAPILLON, Chantal THOMAS, Mme Michèle ROUSSEAU, M. Patrick LELIEVRE, Mme Marie ZOUINI (départ 19h55), M. Frédéric PETIT.

Sont excusées : M. TRUFFAUT qui donne pouvoir à M. LEPOETRE, Mme BRIOIS qui donne pouvoir à M. PETIT

Est absent : /

Mme Michèle DEFERT a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- 1) Compte de gestion 2017
- 2) Compte administratif 2017
- 3) Affectation du résultat de fonctionnement 2017
- 4) Taux d'imposition 2018
- 5) Budget primitif 2018
- 6) Construction de l'atelier : choix des entreprises
- 7) Festival Voix et Voies sacrées : réception de dons
- 8) SECODE : taxe sur les déchets réceptionnés
- 9) Participation citoyenne
- 10) Informations/questions diverses.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la réunion précédente. Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### **1) Compte de gestion 2017**

Monsieur LEPOETRE présente le compte de gestion dressé par le comptable pour l'année 2017.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017.

## 2) Compte administratif 2017

Monsieur le Maire laisse la présidence de séance à Monsieur LECLERCQ. Il rappelle ensuite à l'assemblée les grands axes d'articulation du budget communal.

Monsieur LEPOETRE donne lecture ensuite des réalisations 2017 en section de fonctionnement et d'investissement.

Il précise quelques éléments sur les dotations.

Monsieur LELIEVRE souhaiterait un point sur le financement des travaux de la crèche.

Monsieur LEPOETRE rappelle que toutes subventions prévues ont été accordées à savoir :

- Subvention CAF : 333 240 E
- Subvention Département : 146 760 E

ce qui représente 80% du montant HT des travaux auxquels s'ajoute le prêt à taux zéro accordé par la CAF d'un montant de 102 600 E.

Monsieur le Maire rappelle qu'un certain nombre d'aménagements ont été faits dans la salle Espérance pour accueillir les activités de la crèche, aménagements qui sont compris dans le montant des travaux et qui ont apporté une plus-value à la salle des fêtes. Il conclut que le parking qui a été réalisé pour la crèche sert à d'autres équipements.

Monsieur LEPOETRE décline ensuite du résultat d'exécution du budget 2017 et rappelle les restes à réaliser repris en 2018

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
solde d'exercice reporté		18 621,05		285 921,69
Opérations de l'exercice	817 326,41	744 781,91	840 887,03	1 039 293,44
<b>TOTAUX</b>	<b>817 326,41</b>	<b>763 402,96</b>	<b>840 887,03</b>	<b>1 325 215,13</b>
Résultat de clôture		- 53 923,45		484 328,10
Restes à réaliser	433 814,00	509 092,00		
<b>TOTAUX CUMULE</b>	<b>1 251 140,41</b>	<b>1 272 494,96</b>	<b>840 887,03</b>	<b>1 325 215,13</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>21 354,55</b>		<b>484 328,10</b>

Monsieur le Maire qui la séance.

Monsieur LECLERCQ demande à l'assemblée de procéder au vote du compte administratif 2017.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

## 3) Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance et propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 comme suit :

Compte tenu

- du solde d'investissement 2017 ..... - 53 923.45
- du solde des restes à réaliser 2017 ..... +75 278.00
- Soit un excédent d'investissement de ..... 21 354.55

Compte tenu :

- du résultat excédentaire de fonctionnement 2017 ..... 484 328.10

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2018, Monsieur Le Maire propose l'affectation :

- Excédent reporté en fonctionnement ligne 002 : ..... 134 328.10
- Excédent à capitaliser en investissement ligne 1068 ..... 350 000.00

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

#### 4) Taux d'imposition 2018

Monsieur LEPOETRE propose de reconduire pour l'année 2018 les taux 2017 à savoir :

- ✓ Taxe d'habitation ..... 16.68%
- ✓ Taxe Foncière sur le bâti ..... 26.97%
- ✓ Taxe Foncière sur le non bâti ..... 42.35%

pour un produit attendu de 452 2641<sup>E</sup>.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

L'assemblée adopte à l'unanimité les taux d'imposition ci-dessus.

#### 5) Budget primitif 2018

Monsieur LEPOETRE donne lecture des propositions budgétaires 2018 vues lors de la dernière commission finances.

Le fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2018	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2018
011 - Charges à caractère général	299 350,00	70 - Produits des services, domaine et ventes div.	109 400,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	421 430,00	73 - Impôts et taxes	570 636,00
014 - Atténuations de produits	20 796,00	74 - Dotations, subventions et participations	266 644,00
65 - Autres charges de gestion courante	152 350,00	75 - Autres produits de gestion courante	23 566,00
66 - Charges financières	9 500,00	76 - Produits financiers	5,00
67 - Charges exceptionnelles	1 500,00	77 - Produits exceptionnels	2 000,00
022 - Dépenses imprévues	5 000,00	013 - Atténuations de charges	13 500,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>909 926,00</b>	002 - Excédent de fonctionnement reporté	134 328,00
Virement à la section d'investiss.	183 001,00	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 120 079,00</b>
Amortissement	27 152,00		
<b>Total Dépenses d'ordre</b>	<b>210 153,00</b>		
<b>Total général dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 120 079,00</b>		

## L'investissement :

<b>DEPENSES</b>	Report	Propositions 2018	Total	<b>RECETTES</b>	Report	Propositions 2018	Total
<b>Dépenses d'équipement</b>				<b>Subventions</b>			
Crèche	29 748,00		29 748,00	Crèche (Caf+Département)	110 422,00		110 422,00
Mairie		15 000,00	15 000,00	Ecole (Etat)			
Ecole	710,00	15 000,00	15 710,00	Nouvelle cantine	101 846,00	185 300,00	287 146,00
Cantine	102,00	250,00	352,00	Voirie			
Nouvelle cantine	115 379,00	764 365,00	879 744,00	Atelier	58 874,00	3 001,00	61 875,00
Voirie	10 020,00	105 000,00	115 020,00	<b>Total subventions</b>	<b>271 142,00</b>	<b>188 301,00</b>	<b>459 443,00</b>
Aménagement d'espace		22 800,00	22 800,00				
PLU	16 055,00		16 055,00	<b>Autres recettes</b>			
Eglise		8 000,00	8 000,00	Emprunt crèche (caf)	2 643,00	-	2 643,00
Acquisitions foncières	1 800,00	20 000,00	21 800,00	Emprunt nouvelle cantine	235 307,00	205 398,00	440 705,00
Atelier	260 000,00	80 000,00	340 000,00	Emprunt atelier		100 000,00	100 000,00
Divers		11 000,00	11 000,00	FCTVA		83 890,00	83 890,00
Accessibilité-sécurité		56 000,00	56 000,00	Taxe d'aménagement		15 500,00	15 500,00
Cimetière		7 100,00	7 100,00	Excédent de fonctionnement capitalisé		350 000,00	350 000,00
Maison médicale		65 000,00	65 000,00	Produits cession immobilisation		45 000,00	45 000,00
<b>Total dépenses équipement</b>	<b>433 814,00</b>	<b>1 169 515,00</b>	<b>1 603 329,00</b>	<b>Total autres recettes</b>	<b>237 950,00</b>	<b>799 788,00</b>	<b>1 037 738,00</b>
			-				
<b>Autres dépenses</b>				<b>Total recettes réelles d'invest.</b>	<b>509 092,00</b>	<b>988 089,00</b>	<b>1 497 181,00</b>
Emprunt	-	50 081,00	50 081,00				
<b>Total autres dépenses</b>	<b>-</b>	<b>50 081,00</b>	<b>50 081,00</b>	<b>Opérations d'ordre (amortissement)</b>	<b>-</b>	<b>27 152,00</b>	<b>27 152,00</b>
			-				
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>433 814,00</b>	<b>1 219 596,00</b>	<b>1 653 410,00</b>	<b>Virement du fonctionnement à prévoir</b>	<b>-</b>	<b>183 001,00</b>	<b>183 001,00</b>
Report du résultat négatif 2017			53 924,00				
<b>Total des dépenses investissement cumulées</b>			<b>1 707 334,00</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>509 092,00</b>	<b>1 198 242,00</b>	<b>1 707 334,00</b>

Monsieur LEPOETRE souligne l'augmentation de 28 000 E du budget « fêtes et cérémonies » pour couvrir les dépenses liées à l'organisation du festival « Voix et Voies sacrées ». Monsieur PETIT demande à ce que soit fait un bilan financier en fin d'opération.

Monsieur PETIT demande également ce qui a été décidé suite à sa proposition d'octroyer une aide financière pour le paiement des frais de bus des jeunes Samoisiens comme d'autres communes de la Métropole. Madame ZOUINI répond que l'idée a été reprise par le CCAS qui a décidé d'aider plus généralement les Samoisiens sur les thèmes de l'énergie, le transport... en fonction du Quotient Familial du foyer. Monsieur PETIT s'étonne de cette décision et déplore que cette question n'ait pas été débattue en conseil municipal.

Monsieur LEPOETRE déroule ensuite les subventions accordées aux associations :

	Propositions 2018
Crèche Parentale selon convention	42 400,00
Familles Rurales	5 000,00
Comité de Jumelage	2 000,00
Comité d'Animation	300,00
Société de chasse	350,00
Pétanque	150,00
Temps libre	300,00
<b>TOTAL</b>	<b>50 500,00</b>

Monsieur LEPOETRE précise que le SCRAPBOOKING n'a pas transmis de dossier de subvention à ce jour. Monsieur DECLÉ constate que la subvention pour l'association FAMILLES RURALES représente plus de 93% du montant total.

Madame ROUSSEAU demande si les associations subventionnées par AMIENS METROPOLE comme le football ou le hand peuvent aussi bénéficier de subvention de la Mairie. Monsieur LEPOETRE répond que oui mais rappelle qu'elles sont déjà aidées par les interventions du personnel communal. Monsieur SARA ajoute qu'il y a aussi des associations qui ne demandent rien car leurs activités s'équilibrent financièrement comme ce fut le cas pour le club d'échecs. Monsieur DUCROT demande quels sont les montants alloués par AMIENS METROPOLE. Monsieur DECLÉ répond que le HAND perçoit 300 E pour 20 adhérents. Il ajoute que le club est aussi aidé par le Département en fonction du nombre d'adhérents, leur âge et également de la part représentée par les femmes.

*(départ de Madame ZOUINI 19h55 qui donne pouvoir à Madame PAPILLON°)*

Monsieur PETIT souhaiterait avoir une réunion avec Familles Rurales pour connaître le détail des recettes et des dépenses liées à la crèche. Monsieur LEPOETRE rappelle que Familles Rurales a présenté tous ses comptes en Assemblée Générale avec la présence d'un commissaire aux comptes.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le budget primitif 2018 est voté à la majorité (4 CONTRE : F PETIT qui a le pouvoir de I BRIOIS, JR DECLÉ, M ROUSSEAU - 11 POUR)

## 6) Construction de l'atelier : choix des entreprises

Monsieur LEPOETRE rappelle les réunions de la commission en charge du dossier. Il donne la liste des entreprises retenues pour le marché.

Lot	Entreprise choisie	Estimation	Offre
N°1 : Gros œuvre	CALLEC	92 000.00	95 000.00
N°2 : Charpente	ETS GANCE	22 500.00	19 385.00
N°3 : Couverture/Etanchéité	FLET COUVERTURE	30 500.00	26 233.42
N°4 : Façade	LES FACADIERS PICARDS	7 500.00	6 037.12
N°5 : Menuiserie Extérieure	ETS GANCE	23 500.00	27 951.00
N°6 : Electricité/VMC+ option Chauffage aérotherme	MAQUIGNY	11 000.00	12 880.00 + 1 700.00

N°7 : Chauffage sanitaire	FMP COURTOIS	8 000.00	8 974.00
N°8 : Peinture	Infructueux- pas d'offre		
N°9 VRD	BOUDIER	42 000	45 593.00

Pour un total de travaux ht estimé à, option comprise	243 753.54
TVA 20%	48 750.71
Soit total TTC	292 504.25

Après avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de suivre les propositions détaillées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'ensemble du marché de construction de l'atelier municipal.

### 7) Festival commémoratif « VOIX et VOIES SACREES » : dons

Monsieur LEPOETRE rappelle que le principe de réception de dons dans le cadre du festival commémoratif « VOIX ET VOIES SACREES » a été validé en conseil municipal. Il donne la liste des dons perçus depuis la dernière réunion :

EURL LEPAGE DOMINIQUE	80 E
LE CAFE FRANÇAIS	80 E
M. et Mme DEGRENDEL	25 E
SAS KST	50 E
SARL SCHOTT	50 E
SARL AJP INGENIERIE	100 E
BOULANGERIE PERIN SIMON	50 E

SOLICONSEILS	400 E
MME FINKL DEREMUS CHANTAL	50 E
PHARMACIE ST HONORE	120 E
LOYER -DIVERSCITES	200 E
SA LECHIFLART	120 E
CYNERGIE	500 E
MMA-SOPHIE DUTREVIS	300 E

Ce qui porte le total de don 2 725 E.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée,

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les dons ci-dessus pour l'organisation du festival commémoratif VOIX ET VOIES SACREES.

### 8) SECODE : taxe sur les déchets réceptionnés

Monsieur LEPOETRE rappelle que la taxe d'enfouissement des déchets est fixée à 1,5 E la tonne enfouie et est perçue également par la commune de Boves.

Le montant de la recette attendu pour 2018 est 89 375.14 Euros (212 32.94 tonnes enfouies en 2017).

Après en avoir débattu,  
Le vote est à main levée  
Monsieur DEPIERRE s'abstient.

La taxe d'enfouissement des déchets est reconduite à l'unanimité par le Conseil Municipal. Elle sera perçue en 2019 sur le tonnage réceptionné en 2018.

## **9) Participation citoyenne**

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'adhérer à un dispositif proposé par la gendarmerie. Il s'agit de créer un réseau de personnes référentes dans le village qui auraient un accès privilégié avec la gendarmerie. Monsieur LEPOETRE ajoute qu'il faudra faire installer des panneaux prévenant du dispositif aux entrées du village.

Monsieur LECLERCQ rappelle qu'un représentant de la gendarmerie de Saint-Sauflieu, Conty, Poix de Picardie est venu faire une présentation de ce dispositif, sachant que Conty va fermer. Monsieur SARA explique qu'il ne s'agit pas d'une milice, que les référents peuvent être connus ou pas et qu'il est possible mais rarement qu'elles perdent le statut de référent.

Un débat s'installe.

Le vote est à main levée

L'adhésion au dispositif est adoptée à la majorité (CONTRE : M ROUSSEAU- ABSTENTION : JR DECLE)

La fin de séance est prononcée à 21h10